

■ L'association Dialoguessonne a négocié deux dispositifs d'épargne salariale et de retraite pour les PME-PMI

Des avantages sociaux pour tous

Ce sont les patrons et les salariés des PME et des TPE (très petites entreprises) qui vont être contents. L'association Dialoguessonne a négocié pour eux un accord départemental interprofessionnel de plan d'épargne salariale interentreprise (Pesi) et de plan épargne retraite collectif (Perco). Prêts à l'emploi, ces deux dispositifs seront présentés le 16 avril prochain, lors d'une réunion publique à l'Opéra de Massy. Pour en bénéficier dès cette année, ils devront être signés dans les entreprises avant le 30 juin.

Un atout pour garder ses meilleurs éléments

La première année, l'accès à ces deux dispositifs négociés par Dialoguessonne avec Groupama et la Macif est réservé aux adhérents du Medef Essonne et de la CGPME 91, ainsi qu'aux fédérations adhérentes. Par exemple, la Fédération française du bâtiment. Il devrait vraisemblablement être ouvert à toutes les entreprises dès l'année prochaine. « *Les petites entreprises ont rarement les moyens de mettre en place de tels dispositifs, c'est donc une façon pour elles d'attirer, ou au moins de garder, leurs compétences face à la force d'attraction que représentent en la*



De droite à gauche : Christian Therond, coordinateur et animateur de Dialoguessonne, Michel Antoine, président du Medef 91, Henri Laraïze, président de la CFE-CGC Essonne, Jean-Luc Touitou, secrétaire général de la CFDT Essonne, Philippe Lavalie, ex-président de la CGPME 91, Jean-François Boulat, président de la CFTC Essonne.

matière les grandes entreprises », se réjouit Philippe Lavalie*, le président de la CGPME 91, en place pour la négociation de cet accord interprofessionnel. L'Essonne serait le seul département en France à avoir conclu un tel accord entre les cinq partenaires sociaux suivants : CFDT, CFE-CGC, CFTC, MEDEF et CGPME. Le 16 avril prochain, à Massy, seront donc présentés les deux dispositifs ainsi négociés sur l'épargne salariale (Pesi) et l'épargne retraite (Perco). Concernant le premier, des salariés et chefs d'entreprises parisiens viendront notamment témoigner de leur mise en place

au sein de leur société. Cette réunion publique s'articulera également autour d'un 2^e volet, consacré cette fois à la formation, en particulier au droit individuel à la formation (Dif).

Une association totalement indépendante

Dialoguessonne est une structure assez unique en France. Créée en février 2005, cette association, de par sa totale indépendance, se veut un facilitateur du dialogue social en Essonne. Son intervention dans le dossier de l'entreprise Nicosofra a notamment prouvé son efficacité. Placée en redresse-

ment judiciaire il y a deux ans, cette société spécialisée dans les circuits imprimés sort aujourd'hui la tête de l'eau. Mais cette indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics a un prix, celui de ne recevoir aucune subvention. Ce qui, dans certains cas, limite sa possibilité d'action. Comme l'an dernier, lorsque son projet d'étude sur la gestion des âges dans le département n'a pu voir le jour. Les interventions de Dialoguessonne au sein des entreprises se font toujours à la demande et en accord avec leurs dirigeants. Son travail d'expertise est réalisé de manière confidentielle. Ensuite

seulement, si elle le souhaite, l'association intervient auprès des salariés pour faciliter le dialogue social.

■ Olivier Fermé

- Réunion publique de présentation des accords départementaux sur le Pesi et le Perco le 16 avril, à 18h, à l'Opéra de Massy.
- Plus d'infos sur Dialoguessonne, Internet : www.dialoguessonne.org ou par mail : info@dialoguessonne.org

* Philippe Lavalie vient d'être remplacé par Olivier Boudon à la tête de la CGPME Essonne.